



LA COUROUNNE D'ACIER

JOURNAL DU ROYAUME D'ARAUCANIE ET DE PATAGONIE - NUMÉRO 1 • NOUVELLE SÉRIE • PRINTEMPS 2019

L'ÉDITO

PAR FRÉDÉRIC I^{er} - PRINCE D'ARAUCANIE ET DE PATAGONIE



© Stephanie Fuessenich

Longue vie à la Couronne d'acier !

Il y a 147 ans Orélie-Antoine I^{er} publiait le premier numéro de son courageux journal *La Couronne d'acier*, alors à la pointe de sa communication. Aujourd'hui, en tant que septième successeur du fondateur du royaume d'Araucanía et de Patagonie, j'ai le plaisir de reprendre ce noble flambeau et de proposer à tous les amis et sympathisants de notre cause, mais aussi aux chercheurs et aux journalistes, une nouvelle version de ce périodique qui paraîtra deux fois par an et permettra de donner une image globale et précise de toutes nos activités concernant tant la préservation de la mémoire d'Orélie-Antoine I^{er} que la lutte pour la défense des droits fondamentaux du peuple Mapuche. Cette publication que j'avais annoncée dans mon premier manifeste permettra de compléter efficacement notre présence en ligne, sur les réseaux sociaux mais aussi sur nos nouveaux sites internet en cours de construction que vous aurez bientôt le plaisir de découvrir.



Une lutte pour la survie

Le Peuple Mapuche fier et indépendant a lutté tout au long de son histoire pour repousser les envahisseurs, les Incas d'abord, les conquistadors espagnols et les Chiliens plus tard. PAR ANTON GOUBIER



La guerre qu'il mena contre ces étrangers colonisateurs fut l'un des plus longs conflits de l'Histoire, la Guerre d'Arauco. Commencée en 1536, elle prit fin en 1810 mais la résistance Mapuche ne fut véritablement écrasée qu'après 1870. Les principales batailles de cette guerre eurent lieu au XVI^{ème} siècle et démontrèrent toute la bravoure du Peuple Mapuche.

1536

LA BATAILLE DE REYNOGUËLÉN

Allié de Pizarro avant de devenir son ennemi, le conquistador Diego de Amalro descendit en 1536 en Araucanie et envoya un petit détachement de quelques centaines d'hommes vers la pointe australe de l'Amérique du Sud. Ils furent arrêtés par une troupe de plus de vingt mille Mapuches. Les indigènes supérieurs en nombre furent malgré tout repoussés par les armes à feu des soldats. Mais l'expédition, devant l'ardeur guerrière des Mapuches et constatant la prétendue pauvreté des territoires, décida de rebrousser chemin. La Guerre d'Arauco avait commencé.

1541

LA DESTRUCTION DE SANTIAGO

Fermement décidés à protéger leurs territoires ancestraux, des Mapuches menés par le Toki Michimalonko détruisirent Santiago le 11 Septembre 1541. La ville était alors la Capitale de la Capitainerie Générale du Chili, et les Mapuches voulaient libérer les leurs qui y étaient prisonniers. De cette attaque résulta une campagne de neuf ans, menée par le Conquistador et lieutenant de Pizarro, Pedro de Valdivia. Elle avait pour but de sécuriser les alentours de Santiago.

1553

LA BATAILLE DE TUCAPEL

Cette campagne conduisit Valdivia à faire construire plusieurs forts en territoire Mapuche, dont ceux de Purén, Arauco et Tucapel. Les premières mines d'or furent ouvertes (car le sous-sol araucanien était en réalité très riche) et les Araucans furent contraints d'y travailler. Un conseil Mapuche charge le Toki Lautaro de détruire ces menaces. A la tête de six cents guerriers, il déferla sur la Fort de Tucapel et l'incendie. Puis il captura Pedro de Valdivia qui tentait une contre-attaque. Le conquistador mourut en captivité.

1598

LA BATAILLE DE CURALABA

Le 23 Décembre, le Toki Palentraru attaqua toutes les positions fortifiées espagnoles au Sud du Rio Bio Bio. Cette bataille au cours de laquelle le gouverneur de la Capitainerie générale du Chili, Martin Garcia Onez de Loyola mourut fut un succès total pour les Mapuches. Elle conduisit à la signature du Traité de Quillen le 6 Janvier 1641 qui établissait le Rio Bio Bio comme la frontière des contrées Mapuches.



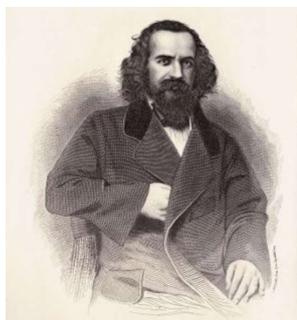
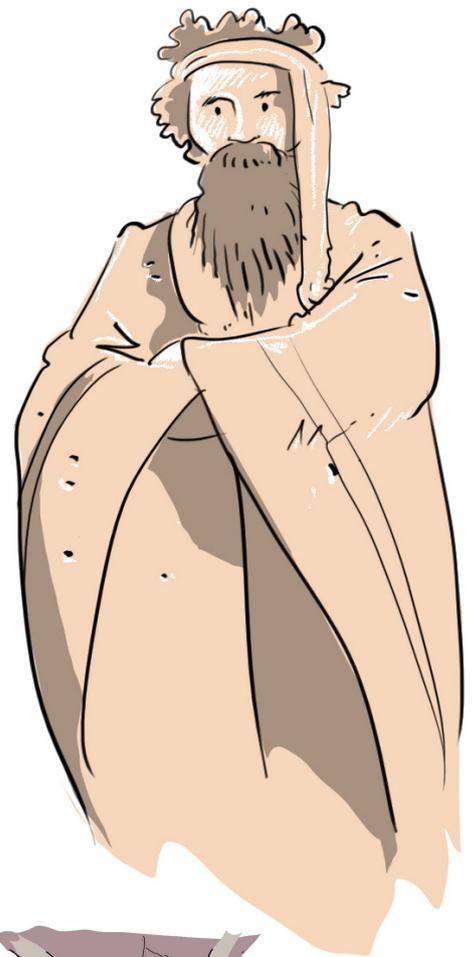
Pas de légende, de l'Histoire.

La Guerre d'Arauco se poursuivit jusqu'en 1810 par de nombreuses violations du Traité de Quillen de la part des Espagnols puis des Chiliens.

Après l'élimination d'Orllie-Antoine I^{er} en 1876, le colonel Cornelio Saavedra conquiert l'Araucanie et la pacifia par les armes. De nos jours, les Mapuches subissent toujours les persécutions d'un régime autoritaire qui leur interdit toute émancipation et qui tue lentement la culture et la langue Mapuches.

Un Roi de la Dordogne à l'Araucanie

Auspice Stella, Souvenir Franco-Araucanien tient à mettre en valeur les lieux de mémoire liés au fondateur du Royaume d'Araucanie et Patagonie qui naquit et disparut en Dordogne. PAR ANTON GOUBIER



Orllie-Antoine I^{er} né Antoine de Tounens naquit à Chourgnac d'Ans en 1825 et grandit dans sa maison de La Chèze - lieu-dit de la municipalité de Chourgnac. Il travailla comme avoué à Tourtoirac, où il revint mourir et fut enterré en 1878. A partir du règne du Prince Philippe, les deux villages redevinrent l'épicentre du royaume.

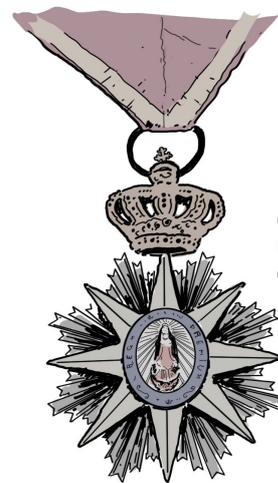
Aujourd'hui encore, nul endroit en France ne saurait être plus araucanien que le triangle Tourtoirac-Chourgnac-Hautefort, où de nombreux monuments gardent trace de l'épopée orllienne.



La maison, rachetée par le Prince Philippe (qui régna de 1951 à 2014), accueillit le musée d'Araucanie jusqu'à ce qu'il fût déplacé à Tourtoirac en 2012. Cette plaque, apposée sur l'un de ses murs, rappelle son importance dans le patrimoine araucanien.



Le musée des Rois d'Araucanie, ouvert en Juin 2012, Parc de l'Abbaye à Tourtoirac, rassemble des reliques de l'aventure orllienne - médailles, pièces, journaux... - mais aussi des pièces inestimables d'art et d'artisanat mapuche.



Orllie-Antoine en tenue traditionnelle.

Commandeur de l'Ordre de l'Étoile du Sud.



Dans le paisible cimetière de Tourtoirac - à gauche - reposent Orllie-Antoine IV et, depuis 1976, Achille Ier (qui régna de 1878 à 1902) et son épouse; à cinq kilomètres au sud, le Prince Philippe fut inhumé en la chapelle de Chourgnac en 2014.



Située à La Chèze, cette demeure où Antoine de Tounens grandit fut classée le 23 Octobre 1987 à l'inventaire des monuments naturels et des sites de caractère historique, artistique, scientifique, légendaire ou pittoresque du département de la Dordogne.



Lors des célébrations de la fête nationale araucanienne en Août 2016, S.A.R. Antoine IV (qui régna de 2014 à 2017) inaugura ce buste de bronze devant l'église de Tourtoirac et ce médaillon sculpté près de la Chapelle de Chourgnac d'Ans.

« Une immense responsabilité vis-à-vis des Mapuches »

L'interview du Prince Frédéric I^{er} par Matthias Samyn.



© Stephanie Fuessemich

Portrait officiel du Prince Frédéric

Monseigneur, vous êtes né le 9 mars 1964 à Toulouse, pourriez-vous nous parler de vos origines et de votre famille ?

Du côté de mon père je descends d'une famille espagnole originaire de Murcie ayant fui le franquisme pour venir s'installer en France, dans l'Ariège ; plusieurs membres de ma famille ont combattu dans la résistance française. Du côté de ma mère je descends de quatre des familles de gentilshommes verriers du Comté de Foix. Ces familles de noblesses d'extractions, pour beaucoup d'entre elles protestantes, ont eu par le passé des alliances prestigieuses qui m'ont amené à découvrir avec la plus grande surprise que j'avais pour ancêtres de nombreux souverains de l'Europe médiévale, ainsi dans l'état actuel de ma généalogie, je descends des rois de France Jean II Le Bon et Louis X le Hutin, d'Alphonse XI de Castille ou de Henri III d'Angleterre...

Etes-vous toujours en contact avec votre famille paternelle en Espagne ?

Pas du tout, je n'ai quasiment pas connu mon grand-père naturalisé français dans les années 30, quant à mon père il ne parlait pas du tout espagnol ; aussi ai-je eu une éducation française sans aucun lien avec l'Espagne.

Vous êtes spécialiste en héraldique, comment décririez-vous votre activité ?

C'est une passion que j'ai découverte très tôt à l'âge de 14 ans, fasciné par ses implications historiques et sa richesse esthétique et symbolique. J'ai décidé d'en faire mon métier à l'âge de vingt ans et cela s'est réalisé cinq ans plus tard. Comme le droit aux armoiries a toujours été libre en France j'ai voulu rendre accessible une science qui était restée très longtemps confinée dans la poussière des bibliothèques.

Ce métier vous a permis d'être conseiller héraldique du comte de Paris, et de créer les armoiries de plusieurs personnalités, comme le prince Charles-Philippe d'Orléans, ou les présidents sénégalais Léopold Sédar Senghor et Abdoulaye Wade, votre métier vous a-t-il été soufflé par votre royalisme ?

C'est plutôt l'inverse : aussi surprenant que cela puisse paraître mon intérêt pour l'héraldique m'a amené, lors d'un séjour linguistique en Angleterre, à découvrir la présence très forte des fleurs de lys dans le patrimoine historique britannique. J'ai été amené alors à m'interroger sur la disparition importante de ce symbole en France.

Vous travaillez également au sein de l'édition je crois ?

Oui je dirige depuis les années 80 une maison d'édition qui édite quelques auteurs assez connus et publia aussi une revue entre 1983 et 1998 : La Place Royale.

Adolescent, on vous retrouve à la Nouvelle Action royaliste de Bertrand Renouvin, comment êtes-vous arrivé au royalisme ?

J'étais très jeune plutôt... bonapartiste et, à l'âge de 15 ans, je devins royaliste après avoir vu une série d'émissions télévisées consacrées à feu le comte de Paris ; j'ai alors adhéré à la Nouvelle Action Royaliste (NAR) de Bertrand Renouvin, mouvement pour lequel j'éprouve toujours beaucoup de sympathie.

Comment avez-vous appris l'existence du Royaume d'Araucanie et de Patagonie, et comment avez-vous été amené à vous investir en son sein ?

J'avais entendu parler du Royaume il y a déjà bien longtemps mais le folklore qui avait pu l'entourer (faux princes et ordres de chevalerie douteux) ne m'avait guère attiré. Ce qui fait que je n'ai malheureusement pas connu le prince Philippe. Connaissant par contre depuis les années 90 le prince Antoine IV, je l'ai contacté dès que j'ai appris son investiture ; il m'a fait part de ses projets de rénovation des institutions en recentrant l'action du Royaume

sur la lutte pour les droits fondamentaux du peuple Mapuche et de la défense de la mémoire d'Orélie-Antoine Ier. J'ai adhéré à cette vision des choses avec enthousiasme et ai rejoint les rangs d'Auspice Stella.

Quel a été votre parcours au sein du Royaume et de l'ONG Auspice Stella ?

J'ai été élu vice-président en 2014 et me suis principalement occupé à développer la communication et la présence sur les Réseaux Sociaux; depuis mon investiture je suis comme le Prince Philippe et le Prince Antoine IV, le Haut Protecteur de l'ONG Auspice Stella.

Vous avez été titré baron de La Unión par le prince Antoine IV, c'est quelque chose d'important pour vous ?

C'était une belle marque de confiance de la part du Prince, qui a voulu ainsi récompenser mon investissement dans la communication et mon action sur les réseaux sociaux. La Unión est une ville d'Araucanie mais aussi une petite commune de Murcie en Espagne dont est issue ma famille paternelle.

Au décès du prince Antoine IV, le conseil de Régence présidé par la princesse Sheila Rani a décidé de lancer un appel à candidature, qu'est-ce qui vous a poussé à poser votre candidature ? Et surtout, qu'en pensait votre famille, vous a-t-elle soutenue dans cette élection ?

J'ai beaucoup et longtemps hésité car j'avais vu les difficultés auxquelles avait été confronté le prince Antoine IV. Cette charge représente une immense responsabilité surtout vis-à-vis des Mapuches qui attendent un soutien actif de notre part dans leur lutte pour l'Autonomie et la reconnaissance de leur riche culture ancestrale.

Le 24 mars 2018, au Cercle national des armées à Paris, votre élection est rendue publique, vous prêtez serment et vous devenez le prince Frédéric Ier, qu'elle a été votre première pensée ?

J'attendais dans le Grand hall du Cercle National des Armées en compagnie de

mon épouse, de journalistes et de parents de certains membres du Conseil de Régence quand on est venu me convier à me rendre auprès du Conseil. Ma surprise d'être élu n'était pas feinte, ni mon émotion devant la délégation Mapuche venue spécialement du Chili. J'ai ressenti peser sur mes épaules le poids d'une grande responsabilité : être à la hauteur de la confiance qui m'était accordée.

Comment votre épouse et vos enfants ont accueilli la nouvelle de votre élection ? La médiatisation donnée à votre élection n'a pas été trop dure à porter ?

Ma famille m'a merveilleusement bien soutenu tout au long de ma démarche. Les six premiers mois qui ont suivi mon investiture furent particulièrement intenses en interviews et séances photographiques.

Le Prince Antoine IV a vu son élection contestée par deux personnes considérant que sa participation au Conseil de Régence ne lui permettait pas d'être élu ; et la vôtre l'a été par ce même groupe au motif que vous ne professez pas la religion catholique romaine. Que leur répondez-vous ? Ils déclarent que vous professez la religion orthodoxe et vous avez en effet suivi des études de théologie à la faculté orthodoxe Saint-Serge.

Ces allégations sont totalement loufoques et n'émanent que de ces deux personnes n'ayant jamais appartenu aux instances du Royaume. Tout d'abord le Prince Antoine IV avait démissionné de sa charge de président du Conseil du Royaume car il était blessé que son nom ne figurât pas dans le testament politique du Prince Philippe. Partant du principe que ceci devait être une omission involontaire, le Conseil de Régence a considéré qu'il était le plus apte à prendre la succession et l'a élu en conséquence. L'esprit de la modification de la constitution faite par le Prince Philippe n'était pas d'exclure les membres du Conseil de Régence de la succession, mais d'éviter qu'une élection soit faussée par le vote d'un membre pour lui-même.

C'est la même raison pour laquelle chaque parlementaire doit démissionner de son

mandat avant d'accepter un portefeuille de ministre, car si non, il ne serait partial lors des votes de loi. Ces arguties pseudo-juridiques ne tiennent donc absolument pas la route.

Pour ce qui me concerne, la question ne se posait plus. Le Prince Antoine IV, pour éviter ce genre de contestation, a modifié la constitution en changeant les critères pour les candidats. Il y a introduit la laïcité qui s'imposait face au Peuple Mapuche et a supprimé l'exclusion des membres du conseil de Régence qui alors sont exclus du Conseil s'ils sont candidats. Ce qui était mon cas, car j'en étais membre au titre de ma fonction de conseiller d'Etat.

Si j'ai bien appartenu à l'Église orthodoxe entre 1998 et 2007, je m'en suis éloigné par la suite pour des raisons personnelles, pour finir par rejoindre la confession de mon baptême : le catholicisme romain.

Que retenez-vous de votre première année de règne ?

Des contacts avec des lonkos (chefs) Mapuche, une couverture de presse internationale considérable : une première dans l'histoire du Royaume. L'apprentissage de la langue espagnole, car j'ai fait des études d'anglais et d'allemand, mais mes nombreuses années de latin sont un avantage certain dans l'étude de la langue de Cervantès.

Quels sont les projets du Royaume pour 2019, avez-vous un objectif particulier que vous souhaitez accomplir ?

Tout d'abord perfectionner mon espagnol afin d'être en mesure de me rendre en Araucanie d'ici deux ou trois ans, je m'y suis engagé et c'est une perspective qui me réjouit par avance, même si ce genre de voyage n'est pas sans danger. Poursuivre et accentuer bien sûr l'aide du Royaume en direction du Peuple Mapuche, ensuite continuer à développer la communication du Royaume.

Pouvez-vous nous parler du peuple Mapuche et de sa situation aujourd'hui ?

La situation présente du Peuple Mapuche est tout à fait dramatique, le gouvernement néo-pinochiste actuel commet ou couvre des assassinats, violences arbitraires et arrestations abusives. Nous sommes en présence d'un génocide culturel qui se transforme en génocide tout court. Le Royaume va redoubler d'efforts afin d'apporter une aide juridique et matérielle au valeureux Peuple Mapuche dans sa juste lutte pour l'autonomie et la défense de ses droits fondamentaux. ■

« J'ai ressenti peser sur mes épaules le poids d'une grande responsabilité : être à la hauteur de la confiance qui m'était accordée »

Religion et culture Mapuche



Parure cosmogonique

Certainement l'une des facettes de leur culture la mieux conservée, la religion Mapuche n'en est pas moins différente aujourd'hui de celle qui se pratiquait jadis, mais ses principes fondamentaux ont été conservés et sont toujours respectés. PAR ANTON GOUBIER

CROYANCES

La Religion Mapuche est un animisme chamaniste qui voue un culte aux ancêtres et aux entités naturelles (les Ngen). Sous l'influence chrétienne, l'être Ngenechén qui gouverne les Hommes a peu à peu pris la tête d'une sorte de panthéon Mapuches, étant bien souvent considéré comme un Dieu suprême. Les Pillanes, quant à eux, se divisent en deux catégories : les Pillanes originels et les esprits des Mapuches devenues Pillanes. Encore faut-il distinguer les Pillanes féminins que l'on nomme Wangulén. Parmi ces esprits primordiaux apparus avant l'Homme, il y a le Soleil, Antu qui épousa Kuyen, la Lune. Les étoiles, qui, voyant son mariage avec la Lune, entrèrent en guerre avec lui. Pour les punir, il estompa leur clarté, de sorte que son épouse devint l'astre nocturne le plus brillant. Antu est le Pillan le plus important, le créateur du monde.

COSMOGONIE ET PARADIGME

La Terre aurait été modelée par le combat entre les deux serpents fils de Pillanes, Trentren-Villu et Cai Cai-Villu. Le second, habitant les mers, mis en colère par le dédain des Hommes pour l'océan, attaqua le premier qui vivait sur les terres émergées en provoquant des inondations. Trentren-Villu dut alors élever les montagnes pour sauver les êtres humains des raz-de-marée. Après un combat épuisant, Cai cai retira les eaux, mais celles-ci demeurèrent plus hautes qu'auparavant, coupant l'île Chiloé du reste du continent. Les Mapuches ont une représentation verticale de l'Univers. Au centre se trouve le Nag Mapu, la terre des Hommes. Au-dessus d'elle s'étend le Wenu Mapu, la terre sacrée des bons esprits. Sous le Nag mapu se trouve le Minche Mapu, habité par les mauvais esprits.

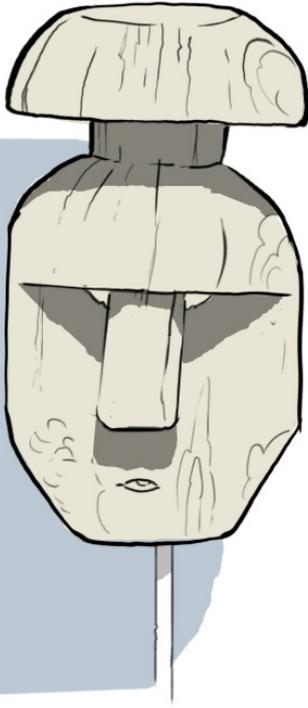
RITES

Les Mapuches ne possèdent point d'édifices consacrés. Pour eux, seuls les lieux naturels sont sacrés, plaines, volcans, sommets... L'unique « édifice » religieux mapuche est le chemamull, une statue de bois représentant un être humain. Les chamanes voyagent dans les mondes supérieur et inférieur en rentrant en transe lors de cérémonies, au rythme des kultrung, les tambours de cérémonie. Les femmes occupent majoritairement ce rôle, elles sont appelées machis. Elles possèdent un grand pouvoir ; ainsi, lors de l'élection d'Oréllie-Antoine Ier par une grande assemblée Mapuche en 1860, elles l'examinèrent pour déceler en lui l'aura mystique du chef.



Le découpage horizontal des terres, le Meli Witran Mapu, est représenté par le symbole ci-contre. L'est est le Puelmapu, le nord est le pikunmapu, le nord est le Lafken Mapu et le sud est le Willi Mapu.

À LIRE, À VOIR...



Masque chamanique

**LE RÊVE DU SORCIER, ANTOINE
DE TOUNENS, ROI D'ARAUCANIE ET
DE PATAGONIE, UNE BIOGRAPHIE,
DE JEAN-FRANÇOIS GAREYTE**
Édition La Lauze

Très attendu au-delà même des amis du Royaume, voilà le second tome de la biographie de référence d'Antoine de Tounens. Cette suite recèle de véritables découvertes historiques qui remettent en cause tout ce que l'on croyait savoir sur le sujet, et plus largement sur un épisode méconnu de l'histoire récente de l'Amérique du sud. Moqué en France, Antoine de Tounens déploie une activité étonnante entre Paris, Londres, Marseille, Gênes, Montevideo, Buenos-Aires, dans la Pampa ou au fin fond de la Patagonie. Il est lancé dans une lutte à mort pour la défense des Mapuches et de son royaume contre deux des puissances émergentes de la région, le Chili et l'Argentine. Cet ouvrage extraordinairement fouillé vient éclairer le sujet d'une façon passionnante. Bravo à Jean-François Gareyte qui a passé ces dix dernières années à faire des allers retours en Amérique du sud pour travailler dans les archives militaires, policières et diplomatiques du Chili et de l'Argentine. Une lecture indispensable pour tous ceux qui s'intéressent à l'Araucanie. H.L.

**DIX ANNÉES EN ARAUCANIE
(1889-1899)
DE GUSTAVE VERNIORY**
Musée du quai Branly – CoLibris

De 1883 à 1890 près de 7 000 colons d'origine européenne viennent s'établir en Araucanie. La conquête militaire du territoire (1861-1883) marque le début d'une intense politique de colonisation, qui ira de pair avec l'avancée du chemin de fer, à la construction duquel contribue activement un ingénieur belge alors âgé de 23 ans, Gustave Verniory (1865-1949).

Dans ses écrits retraçant ses 10 années en Araucanie, Gustave Verniory documente de manière inédite ce processus, les villes naissantes, les paysages changeant, la société multi-ethnique et cosmopolite dans laquelle il se meut, la vie et les rituels mapuches, et immortalise un « far-west » qui n'existe déjà plus quand il quitte le pays en 1899.

Cet ouvrage est la première édition des textes de Gustave Verniory qui intègre un recueil d'observations ethnographiques sur les Mapuches qu'il a côtoyés de près. Les collections totalement inédites d'objets, de photographies et d'archives personnelles de l'auteur, cédées par ses héritiers au musée du quai Branly en mars 2010, illustrent cette source de première importance. H.L.

**GÉOMÉTRIES SUD DU MEXIQUE
À LA TERRE DE FEU**
**Fondation Cartier
pour l'art contemporain
262, boulevard Raspail Paris IV^e**

La Fondation Cartier a présenté des peintures, des sculptures, des photos et de nombreux artefacts inspirés par la géométrie d'Amérique du Sud. Couvrant une aire géographique immense de Cuba à la Terre de Feu et composée d'œuvres d'art souvent fascinantes et belles, cette exposition est une singulière leçon d'architecture et d'art sur une région et une esthétique trop méconnues en France. On peut regretter que la beauté de ces productions et leur intérêt n'aient pas suffi à éradiquer une impression d'accumulation pléthorique et d'un accrochage anarchique. H.L.

**ROYAL PÉRIGORD, SUR LES PAS
DES TÊTES COURONNÉES
DE DOMINIQUE AUDRIERE
ET GAUTIER MORNAS**
Éditions Confluences

Le Périgord peut s'enorgueillir de multiples richesses patrimoniales. Rien de semble manquer à cette province historique, pas même de hautes personnalités couronnées. De Napoléon III à Farah Pahlavi en passant par Charles Ier, dernier Empereur d'Autriche, Roi de Hongrie et de Bohême, le Comte de Paris ou Elizabeth, Reine Consort du Royaume-Uni, ils sont nombreux à avoir foulé le sol du Périgord. Les amis du Royaume d'Araucanie y retrouveront avec joie près de 10 pages sur le Royaume avec un entretien du Prince Antoine IV d'Araucanie, un entretien avec Jean-François Gareyte et une présentation de l'élection du Prince Frédéric Ier. A lire absolument ! H.L.

Parures féminines
et objets traditionnels

Rey : onirique amer

Ce qui est beau avec la geste d'Orélie Antoine c'est qu'elle n'a pas encore donné tout son jus. La sève est là, on peut s'en nourrir et divaguer, chercher le vrai ou l'in vraisemblable. L'épopée a résonné en Niles Atallah grand expérimentateur et son objet visuel est sidérant.

Il a fouillé dans certaines archives et il a su mêler minutes du procès de 1862 avec théâtre d'avant garde et ses personnages, qui prévenu, qui juge, à tête de papier mâché et accoutrements très Chili 74. Une atmosphère alors ubuesque où règnent l'incompréhension, le rêve, la peur et déjà l'injustice.

Le récit est haché comme la pellicule que le réalisateur a parfois enterrée la laissant se dégrader, est-ce ancien, faux semblant, plus vrai que nature, dénaturé, altéré, fake atterrante. Les couleurs s'estompent, la décomposition avance. De quoi se souvient-on ? Et le réel se délite faute de témoins. Comment dire alors que certains ne souhaitent pas le réveil de la mémoire ?

La commission cinématographique chilienne d'aide lui a refusé six fois et au premier tour quelques subsides que ce soient. Un rapport avec la situation actuelle des populations autochtones ?

Mais ce film c'est aussi la communion d'Orélie Antoine avec la Nature. Seul au milieu de nulle part et au centre de sa quête. Une beauté tout à coup de film soviétique, Orélie traversant à cheval ce qui pourrait être le Biobío. Difficilement, les sabots accrochant mais lui droit, et à sa main le drapeau tricolore bleu-blanc-vert buvant les assauts aquatiques.

Des moments cocasses et profonds, la difficulté de communiquer avec les premiers Mapuches rencontrés. Fiers, durs, énigmatiques. Certains en famille et l'on sent l'âpreté de leur vie et leur lutte continue dans un univers rude. D'autres psalmodiant et imitant les cris des animaux, Antoine fasciné, conquiert. Antoine à l'écoute, sûr de son droit en mission. Et des figures chamaniques envahissent l'écran. Il y a des pailles tressées. Sommes nous prêts à arpenter les chemins de la perception ?



APPEL

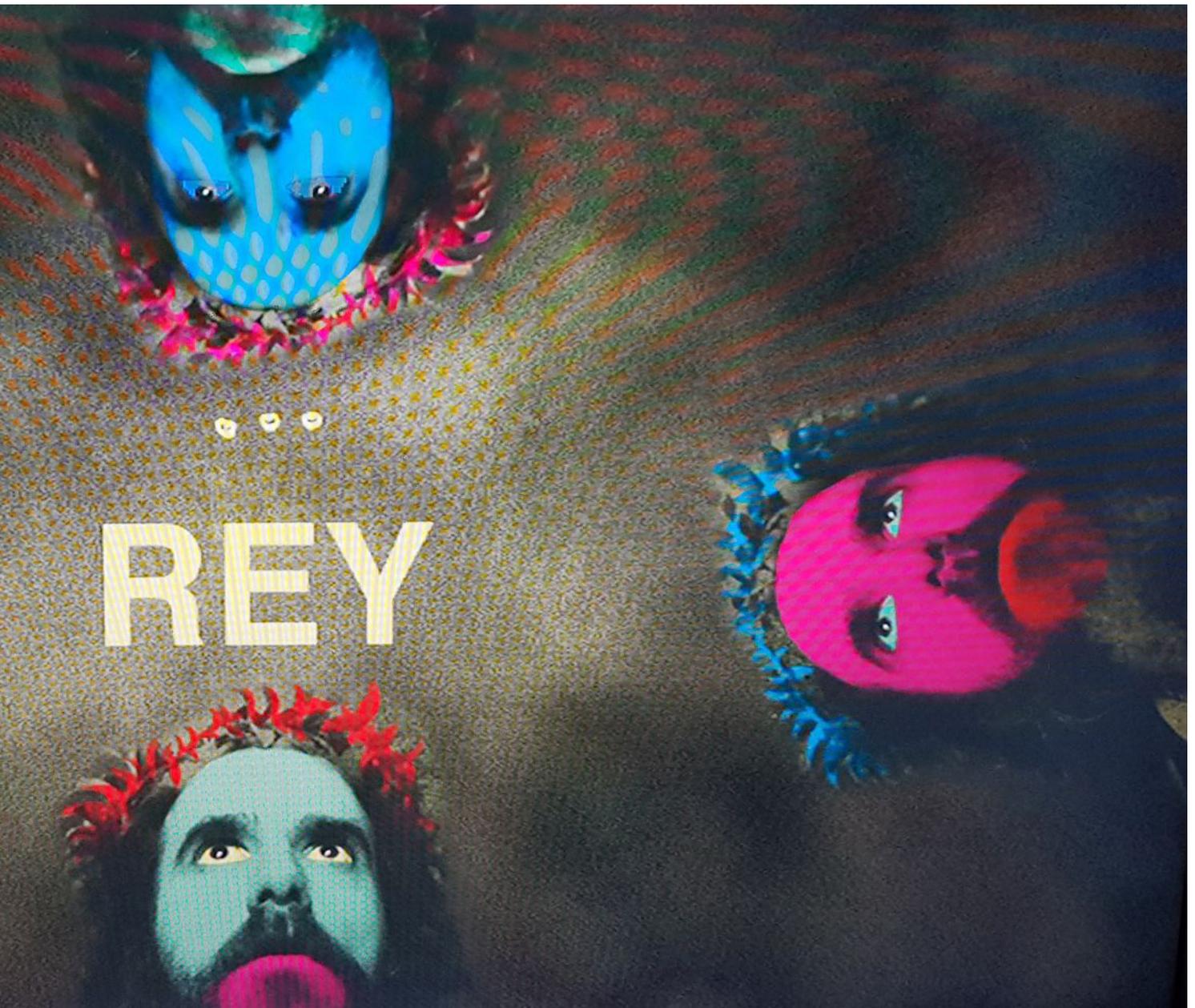
Nous sommes à la recherche de tous documents, films documentaires, concernant l'histoire du Royaume et des Peuples Mapuches et Patagons. N'hésitez pas à nous contacter pour que nous puissions en faire l'inventaire et les faire connaître.

Contact : couronnedacier@araucanie.com

Very braque trip. Tounens en infusion et cela servi par un acteur, Rodrigo Lisboa tout simplement possédé par son sujet, par la pellicule, par son rôle. De Dordogne et de tous les ailleurs, d'Araucanie et plus loin encore. Alors oui et c'est tant mieux, ce film laisse encore la place au western à venir, à l'épopée en costume, à la série rebondissante. Emparez-vous du sujet à votre tour ou détour, franchise sérieuse ou dérive à la godille. Il nous appartient de porter encore et encore son histoire par tout media, tout support. Tout sauf le silence, l'engoncement car derrière ces rêves et cette histoire parfois oubliée il y a le destin de peuples luttant pour leur culture, leur autonomie et si de l'autre bout du ciel nous pouvons rappeler le cœur de leur lutte, faisons le donc battre. A. P.

REY : un film de Niles Atallah
Avec Rodrigo Lisboa, Claudio Riveros
90 minutes - Chili / France
Damned film

FESTIVAL DE ROTTERDAM - Prix du Jury 2017
CINELATINO TOULOUSE - Prix Découverte de la Critique française 2017



Extrait du dossier de presse

Question au réalisateur (damnedfilms.fr)

Qu'est-ce qui vous a intéressé dans le personnage d'Orléie-Antoine de Tounens ?

C'est d'abord l'excentricité d'Orléie-Antoine de Tounens qui a éveillé ma curiosité quand j'ai découvert son histoire. C'était comme un conte de fée réel : un avocat provincial rêvait de devenir roi d'une contrée lointaine. Pour moi, cette aventure était tout à la fois absurde, excitante, héroïque et un peu pathétique. Ce qui a fini de me convaincre c'est son acharnement à aller aussi loin et à ne jamais renoncer.

Son projet a pris des proportions gigantesques, et totalement consumé sa vie. Mais c'est justement au bord de la folie que sa quête transcende une soif de pouvoir et de domination ordinaire. Son dévouement, sa conviction inébranlable, sa persévérance contre tous les obstacles, contre toutes les opinions de son époque le révèlent, non pas comme un leader politique, mais bien comme une sorte de poète.



Justice pour le peuple Mapuche

Fidèle à ses engagements lors de sa candidature au trône d'Araucanie, le Prince Frédéric 1^{er}, interpelle les instances juridiques internationales pour faire connaître le sort fait au peuple Mapuche et pour que Justice leur soit rendue.

LETTRE À MADAME LA PROCUREURE DU TRIBUNAL PÉNAL INTERNATIONAL

Après ma correspondance du 29.11.2018, je vous écris cette fois pour vous informer de la répression aveugle à laquelle sont confrontées les autorités et les dirigeants des communautés et des organisations de la nation mapuche en Argentine. Les Mapuches d'Argentine et du Chili se sont vus privés de leur source fondamentale d'existence et de leur droit à une lutte pacifique pour la reconquête de leur territoire ancestral. De plus, la défense de leur environnement naturel et de leur espace vital est systématiquement criminalisée.

La division du territoire mapuche à la suite de l'imposition forcée de la frontière argentine-chilienne, il y a un peu plus de cent ans, limite les Mapuches dans la pratique de leur mode de vie communautaire privilégié par leurs communautés, qui inclut la pratique collective de leur culture et de leur spiritualité ainsi que leur ancienne organisation sociale et politique. Les gouvernements de l'Argentine et du Chili entravent délibérément les liens familiaux, les rompent et empêchent la solidarité entre les Mapuches. De même, les deux nations ont porté atteinte aux droits économiques, sociaux et culturels des Mapuches et à la pratique de leurs croyances religieuses, de leur spiritualité, de leurs coutumes et traditions, qui font tous partie de leur identité nationale et culturelle.

Les gouvernements du Chili et de l'Argentine empêchent et criminalisent la libre circulation des Mapuches sur leur territoire ancestral, territoire protégé par des traités frontaliers (*pacta sunt servanda*), hérités et reconnus par les deux États lors de leur déclaration d'indépendance vis-à-vis de l'Espagne en 1810. En outre, la juridiction du territoire mapuche était protégée par une constitution, un gouvernement et un souverain, librement adoptés par la nation mapuche en 1860, dans un acte conclu plusieurs décennies avant l'occupation violente de leur État par les deux pays, il y a un peu plus de 130 ans.

À l'heure actuelle, de nombreuses autorités et dirigeants mapuches, tels que le Lonko Facundo Jones Huala ou la Lonko Juana Calfunao, font l'objet de poursuites judiciaires et politiques. Cependant, leur statut de prisonniers politiques n'est pas reconnu



comme il se doit selon les normes incluses dans le droit international. Dans le cas de la Lonko Juana, elle a dû faire appel à la Commission interaméricaine des droits de l'homme, car elle a été rejetée par le système judiciaire chilien.

Dans le cas du Lonko Facundo, bien que le Comité des droits de l'homme ait pris une mesure de précaution stipulant qu'il ne pouvait pas être extradé vers le Chili en raison du danger potentiel pour son bien-être physique et du manque de garanties de procédure régulière, le gouverne-

ment argentin a ignoré cette demande et a procédé à l'extradition. Le Lonko Facundo est actuellement en grève de la faim, dans une prison chilienne, pour protester contre un procès entaché d'erreurs et contre une condamnation injuste, alors que son avocat a fait appel de la décision de la Cour suprême du Chili.

Rafael Nahuel (21 ans) a été blessé par balle dans le dos par les forces de sécurité argentines au cours d'une manifestation organisée par des familles revendiquant leur droit ancestral sur leurs terres. Le système judiciaire argentin a condamné les auteurs du crime, mais l'a qualifié d'« homicide pour légitime défense », qualifiant la manifestation pacifique de confrontation armée, malgré le fait que les experts ont montré que les Mapuches agressés ne portaient pas d'armes. Ce n'est là qu'un exemple de la criminalisation de la manifestation mapuche et de la manière dont les manifestants sont accusés : « des crimes d'usurpation et d'attaque contre l'autorité, aggravés du fait qu'ils ont été commis avec des armes ».

Les Mapuches d'Argentine sont stigmatisés et accusés d'être des étrangers sur leur propre terre par les médias et les membres du gouvernement argentin actuel, sans que l'État prenne des mesures pour clarifier les faits historiques et lutter contre le racisme, la discrimination et la xénophobie dans le pays. De nombreux dirigeants mapuches sont persécutés et d'autres sont détenus, intimidés et torturés pour le seul fait qu'ils sont Mapuches, tandis que d'autres sont tués ou portés disparus. Les organisations de défense des droits de l'homme des Mapuches dénoncent la disparition de plus d'une centaine de Mapuches depuis le retour de la démocratie en Argentine en octobre 1983, alors que tant d'autres cas sont qualifiés de « suicides », comme ce fut le cas pour le défenseur des droits culturels des Mapuches, le Lonko Fermín Acuña, en juillet 2018.

Le gouvernement argentin tente de marginaliser les Mapuches en difficulté au sein de la société et les non-Mapuches qui expriment leur solidarité sont persécutés et même assassinés. Santiago Maldonado a disparu pendant 70 jours après une violente opération de police. Après avoir été persécuté par la police, avec le reste des manifestants mapuches, il a été retrouvé mort dans le lit d'une rivière. La manifestation pacifique a eu lieu sur des voies publiques, près de la communauté mapuche Pu Lof de Cushamen, dans la province de Chubut, et depuis lors, la communauté est constamment pillée et intimidée par la gendarmerie. Santiago n'était pas Mapuche, mais a perdu la vie parce qu'il était solidaire des Mapuches. Le système judiciaire argentin enquête sur les dirigeants de la Confédération Mapuche de Neuquén simplement parce qu'ils se sont exprimés en faveur des communautés associées à cette organisation et pour avoir exigé le respect de la Convention 169 de l'OIT sur les peuples autochtones, qui a été violée par des entreprises extractives et par des hydrocarbures qui polluent les eaux.

Le gouvernement argentin continue de vendre les terres des Mapuches; la multinationale Benetton a acquis près d'un million d'hectares de terres mapuches. Dans le même temps, des manifestations légitimes en faveur de la récupération du territoire mapuche, du droit à l'autonomie et à l'autodétermination (violés par l'Argentine après l'occupation illégale de l'État Mapuche) sont fortement réprimées et persécutées devant les tribunaux. Dans son rapport au Conseil des droits de l'homme de juin 2017, le rapporteur spécial de l'ONU, M. Mutuma Ruteere, a relaté l'état déplorable de la misère, de la position d'infériorité et de l'impuissance des peuples autochtones d'Argentine. Il a qualifié cet événement de « phénomène alarmant en raison de sa gravité » et la situation n'a pas vraiment changé depuis lors.

Dans le passé, les États de l'Argentine et du Chili coordonnaient le génocide physique de la population mapuche afin de détruire l'État mapuche. Aujourd'hui, ils coopèrent pour criminaliser et réprimer les justes revendications des Mapuches en faveur de leurs droits. Ils utilisent la législation d'urgence et les lois antiterroristes pour violer leurs droits individuels et collectifs et pour provoquer un nombre considérable de raids, d'arrestations, de blessures et même de morts, autant de techniques visant à les exterminer en tant que peuple différent.

Par conséquent, en tant que successeur légitime des rois d'Araucanie et de Patagonie, je lance un nouvel appel à la Cour pénale internationale pour qu'elle prenne des mesures urgentes à l'encontre des présidents et des gouvernements argentins et chiliens pour leur génocide et leurs crimes contre l'humanité.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Madame la Procureure Générale, l'expression de mon profond respect. ■

*Frédéric
Prince d'Araucanie et de Patagonie*

ÉLECTION

L'avènement du 22 mars 2018

C'est le 22 mars dernier, dans les salons du Cercle National des Armées, que les conseillers du Royaume et les Conseillers d'État se sont retrouvés pour procéder à l'élection du successeur de feu le Prince Antoine IV.

Dans les semaines précédentes, les candidats, au nombre de huit, avaient pris soin d'adresser leur CV ainsi que leur lettre d'intention pour l'avenir du Royaume.

Les Conseillers n'ont pas manqué de relever la qualité des candidats et le sérieux des programmes soumis à leur examen.

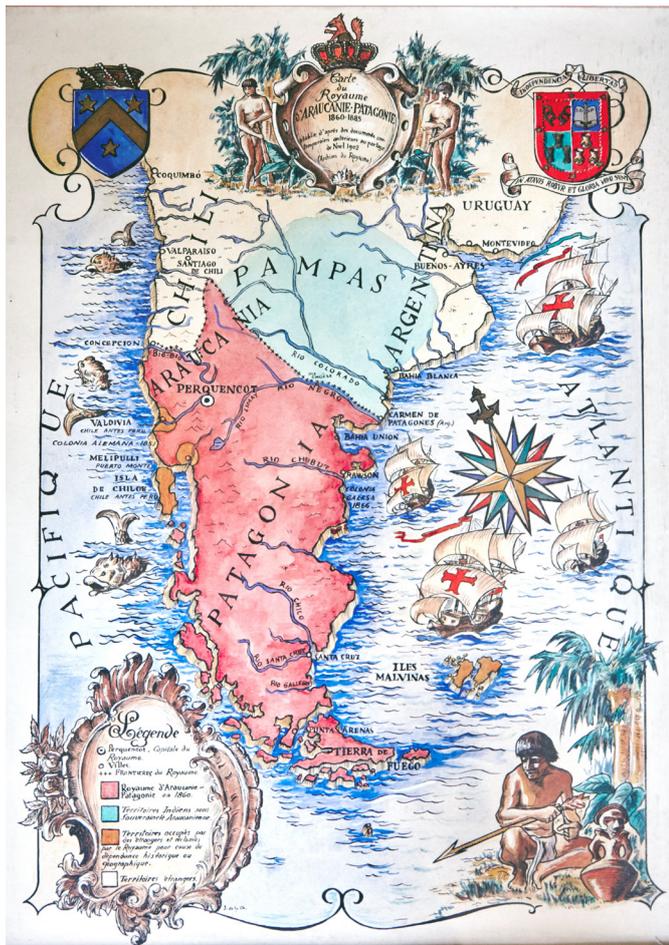
Au terme d'un long échange et d'un débat animé, il a été procédé au vote à bulletin secret.

À l'issue de la réunion, le Président du Conseil du Royaume, en présence des fidèles du Royaume assemblés pour l'occasion, proclamé Frédéric Luz 8ème Prince d'Araucanie Patagonie.

Le Prince Frédéric a tenu à distinguer officiellement et personnellement les représentants des communautés Mapuches venus spécialement d'Argentine pour assister à l'événement.

Le Pasteur Morrisson, venu en famille des Etats-Unis a été chaleureusement remercié ainsi que d'autres amis venus de Suisse, de Belgique ou de Grande-Bretagne, preuve qu'un intérêt tout international entoure notre cause.

La soirée s'est clôturée dans une ambiance conviviale et chaleureuse et dans la joie d'avoir un nouveau Prince qui saura, dans la continuité et la nouveauté, raviver le flambeau de la mémoire et de la défense de nos droits. D.W.



Chers adhérents ou futurs adhérents d'Auspice Stella,

Voici le premier numéro du renouveau de la Couronne d'acier, près de 150 ans après son illustre prédécesseur.

Nous allons tenter chaque semestre de vous présenter les actualités ayant trait à la vie du Royaume d'Araucanie Patagonie, mettant en avant les populations Mapuches par des aspects de leurs luttes politiques, de leur culture mais aussi en perpétuant le souvenir historique d'Orélie-Antoine et de ses successeurs.

Nous vous ferons part aussi des divers événements organisés au long de l'année sur notre sujet de prédilection. Mais nous avons besoin de vous pour faire de ce journal un acteur encore plus vivant de notre cause.

Si vous avez des documents ou objets en rapport avec le Royaume et la culture Mapuche que vous souhaitez mettre en avant, si vous avez des articles sur ces mêmes sujets, c'est avec bonheur que nous vous publierons. Nous accueillerons vos remarques avec joie pour améliorer ce qui va devenir un lien privilégié entre nous.

Pour nous contacter : couronedacier@araucanie.com

Nous vous rappelons qu'Auspice stella est une ONG avec statut consultatif spécial auprès du Conseil Economique et Social des Nations Unies depuis 2013.

Pour y adhérer vous pouvez adresser un chèque de 25 euros à l'ordre d' « Auspice Stella » à notre trésorier :

Alain Andersen-Charon - 6 rue Stéphane Mony

78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Ou encore envoyer 25 euros par paypal à :

auspicestella@araucanie.com

en n'oubliant pas de nous communiquer vos coordonnées.

Nous utilisons nos ressources pour défendre et faire connaître la situation des populations d'Araucanie et de Patagonie et pour faire rayonner l'Histoire Orllie Antoine et de ses successeurs.

Alexandre Perret

Président d'Auspice Stella

Modestes hommages

Nous voudrions dans ce premier numéro du renouveau de la Couronne d'Acier rendre un hommage tout particulier au **Baron Raoul de La Valette** qui depuis un demi siècle suit assidument la vie du Royaume et qui en tant que Président d'Auspice Stella a pu lui faire conférer le statut consultatif en tant qu'ONG. C'est aujourd'hui que son travail de longue haleine porte pleinement ses fruits. Qu'il en soit grandement remercié.

Nous souhaitons aussi que Monsieur **Gaston Lion** soit ici célébré pour son infatigable combat pour la Liberté et l'auto-détermination des populations autochtones d'Amérique du Sud. Amoureux de ces civilisations, locuteur de bien d'idiomes, il est un connaisseur de la vie quotidienne des communautés locales et un haut parleur de toutes les injustices qui leurs sont faites. Inlassablement, grâce à des personnages comme le Werken Lion, les droits des Peuples avancent et la Justice se fait jour, là où les sombres dessins de funestes potentats dominant trop souvent l'horizon.

Pour terminer nous désirons vivement remercier **Daniel Morrisson**, dont nous parlerons prochainement dans ces pages, Secrétaire Général de la North American Araucanian Royalist Society (N.A.A.R.S.) qui depuis près de 20 numéros nous a montré la voie avec son périodique *The Steel Crown*.

Se dépensant sans compter pour faire connaître en Amérique du Nord les causes défendues par les Princes D'Araucanie Patagonie et Auspice Stella, par sa grande culture et son engagement, il fait rayonner l'histoire Araucanienne.



**LACOURONNE
D'ACIER**

Directeur de la Publication : Frédéric Luz

Rédacteur en chef : Alexandre Perret Conception graphique : Stanislas Chevara

Redacteurs : Anton Goubier, Daniel Werba, Matthias Samyn, Hervé Lamy

Contact : couronedacier@araucanie.com